

**Fiche de poste n° 16/ 2009**

**Poste à pourvoir** : chef de division « Pôles, Urbanisation, Contrats d'investissements » (PUC) au sein de la direction des projets d'investissement (poste de catégorie A+)

**Rôle du STIF** : le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports publics en Ile-de-France, est un établissement public administratif présidé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005 par le Président du conseil régional d'Ile-de-France, en application de la loi de décentralisation du 13 août 2004. Son conseil regroupe la Région, la Ville de Paris et les autres départements franciliens. Il est en charge de l'organisation des services de transports publics dans la région ; il fixe les tarifs et assure le financement du système de transport. Il met en œuvre les grands projets d'investissements et contribue à l'amélioration de la qualité des services de transport offerts aux voyageurs.

**Contexte dans lequel se situe le poste** :

La direction des projets d'investissement prend notamment en charge :

- L'aide à la préparation des contrats de plan ou de projets Etat-Région, des contrats particuliers Région-Départements, et des autres programmes généraux d'extensions ou de modernisation de réseaux, ainsi que le suivi général de ces contrats ou programmes,
- La coordination de la préparation des grands projets en mode ferroviaire lourd (RER, SNCF banlieue, métro), en mode tramway et autres Transports en Commun en Site Propre (TCSP) sur voirie en Ile-de-France, et de grands pôles intermodaux en Ile-de-France,
- Le pilotage de l'élaboration des schémas de principe des projets, et l'examen des avant-projets élaborés par les maîtres d'ouvrage,
- Le pilotage des procédures de sécurité, de concertation, de débat public, d'enquête publique, et de négociation des conventions de financement des opérations.
- L'expertise des dossiers relatifs au fonctionnement technique des réseaux et installations de type ferroviaire lourd, tramways et autres TCSP sur voirie et le suivi des investissements des entreprises de transport en ce domaine,
- La maîtrise d'ouvrage des projets le cas échéant ou le contrôle du respect par les maîtres d'ouvrage des projets d'infrastructure en Ile-de-France, du programme des travaux, des délais et des coûts prévisionnels définis dans l'avant-projet approuvé par le conseil d'administration.

Au sein de cette direction, composée de trois divisions (Fer-Concertation-Expertises (FCE), PUC, TRAM), la division PUC a principalement en charge :

- La mise au point et le suivi avec l'ensemble des acteurs concernés des projets de grands pôles intermodaux (dossier d'objectifs et de caractéristiques principales, schéma de principe, avant-projet, réalisation),
- L'audit du réseau RFF Ile-de-France, la préparation et le suivi du futur contrat STIF-RFF
- Un ensemble de fonctions horizontales (« métiers ») à l'intérieur de la DPI :

- Suivi général des contrats de programmes susmentionnés, instruction des projets,
- Elaboration et suivie des conventions de financement des projets, gestion financière,
- Instruction des PLU, infographie de la direction
- La gestion des procédures de sécurité des opérations de transport guidé (Métro, Tramway (fer ou pneu), RER RATP, Tram-Train hors Réseau Ferré National).

L'équipe de la division est constituée de sept ingénieurs ou cadres chargés de projet ou de métier, de deux assistants, d'un(e) secrétaire et d'un chef de division.

Le contrat de projet 2007-2013 représente à lui seul une enveloppe de plus de 3Md€, les contrats particuliers devraient rassembler plus d'1,6 Md€. Une petite vingtaine de « grands pôles » sont actuellement en projet ou en cours de réalisation.

**Attribution du-de la titulaire du poste :**

En charge de l'organisation du travail des agents de la division, le titulaire du poste assure un suivie de tous les dossiers pris en charge par les chefs de projets de la division ainsi que de l'ensemble des contrats de programmes concernant la direction.

Il dirige les réunions de coordination des maîtres d'ouvrages nécessaires à la production des études de schéma de principe et d'avant projet des opérations. Il est amené à représenter le STIF dans des réunions de coordination politique des projets et à jouer un rôle d'animation des commissions de suivi des projets avec les élus.

**Profil du-de la titulaire du poste :**

De formation ingénieur de préférence, le candidat devra pouvoir justifier :

- D'une expérience des problématiques de transport urbain de voyageurs,
- D'une capacité à analyser le fonctionnement de la demande de déplacement et de l'intégration urbaine et environnementale des infrastructures (une compétence complémentaire urbanisme/architecture peut constituer un plus),
- D'une capacité à maîtriser les étapes de conception et d'ingénierie technique d'une opération d'infrastructure de grande ampleur,
- D'une aisance de présentation orale et des qualités de pédagogie,
- D'une capacité à animer une équipe de cadres et à organiser l'échange d'expérience au sein de la division.

**Conditions** : poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie A+ des trois fonctions publiques.

**Renseignements et candidature auprès de** : Jean-François HELAS, directeur des projets d'investissement ([01.53.59.14.42/jean-francois.helas@stif.info](mailto:01.53.59.14.42/jean-francois.helas@stif.info)).

**Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la directrice générale** par mail sous référence FP16/09 ([ressources.humaines@stif.info](mailto:ressources.humaines@stif.info)) ou par courrier (**STIF 41, rue de Châteaudun 75009 Paris**).